



DISPOSITIF d'APPUI
à la COORDINATION
Nièvre

La Brève du DAC de la Nièvre

Sur le territoire

Un nouveau Centre Municipal de Santé à Varennes-Vauzelles

Depuis le 23 Septembre dernier, la ville de Varennes-Vauzelles a ouvert au public son Centre Municipal de Santé.



La création du Centre Municipal de Santé :

Après deux ans de travail et d'effort de la part de la municipalité de Varennes-Vauzelles, le Centre Municipal de Santé voit le jour au 46 Bis Boulevard Camille Dagonneau, derrière la nouvelle boulangerie Feuillette. La "Fabrique des Centres de Santé", aidée des différents acteurs de santé du bassin de vie de Varennes-Vauzelles, Parigny-les-Vaux, Coulange-Les-Nevers et Pougues-les-Eaux a préalablement réalisé une étude mettant en exergue les problématiques existantes, et validant la pertinence de la création de ce beau projet de santé qui sera amené à évoluer avec les besoins du territoire. La priorité pour les porteurs de ce projet s'est axée sur le recrutement de deux médecins ; ce bassin de vie souffre de pénurie médicale et les perspectives à court terme ne sont pas non plus encourageantes. Trois médecins exercent actuellement à Varennes-Vauzelles, un seul médecin travaille à Coulange-Les-Nevers. Parigny-les-Vaux et Pougues-les-Eaux en sont, quant à elles, dépourvues.

Le second axe majeur s'avère être la prévention : deux professionnels ont été recrutés pour y travailler.

Enfin, la santé mentale prend toute son importance dans ce projet, marquée par l'intégration d'une Psychologue dans l'équipe de soins.

Une équipe pluriprofessionnelle

A son ouverture, l'équipe soignante du Centre Municipal de Santé de Varennes-Vauzelles se compose de deux Médecins Généralistes, un Médecin Coordonnateur, une Diététicienne, une Ergothérapeute et une Psychologue. L'équipe administrative comprend une Directrice, une Coordinatrice Administrative et deux Assistantes Médicales.

Cette équipe est amenée à évoluer car le Centre Municipal de Santé souhaite recruter plus de Médecins ainsi que des Infirmières Asalée et en Pratique Avancée (IPA) pour proposer des temps médicaux plus longs.

La préparation de l'ouverture :

Il y a 2 ans, une liste d'attente a été ouverte à l'accueil de la Mairie de Varennes-Vauzelles afin que les personnes

sans médecin traitant puissent s'y inscrire. Avant que les consultations débutent, les professionnels du Centre Municipal de Santé sont allés rencontrer leurs futurs patients afin de réaliser leur dossier médical et administratif pour faciliter leur prise en charge. Le Centre Municipal de Santé reçoit toutes les personnes ayant besoin de soins. Seuls les patients appartenant au bassin de vie sont éligibles à la déclaration médecin traitant par le Centre Municipal de Santé.

Les paramédicaux

Composé d'une Psychologue, d'une Ergothérapeute et d'une Diététicienne, l'équipe de paramédicaux du Centre Municipal de Santé étend également son action à toute personne souhaitant les solliciter.

Ils adhèrent à différents dispositifs facilitant la prise en charge des patients, à savoir :

- Mon Psy, pour la Psychologue qui donne accès à 12 séances par an avec une prise en charge à 60% par la CPAM et 40% par la mutuelle soit un reste à charge à 0€ pour le patient ;
- MRTC « Mission retrouve ton cap » avec la CPAM qui fonctionne pour les trois paramédicaux selon la tranche d'âge des patients ;
- Le parcours REPPPOP pour les trois paramédicaux concernant les enfants de 3 à 18 ans.

Ce Centre Municipal de Santé, né de l'initiative de la ville de Varennes-Vauzelles, fédère dès son ouverture l'ensemble des acteurs de santé grâce aux relations créées durant sa mise en place. C'est donc avec le CHAN, le Conseil Départemental, la Communauté Professionnelle Territoriale en Santé Nevers-Sud Nivernais (CPTS NSN) et le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC 58) que le Centre travaillera étroitement afin que la population ne se retrouve pas en rupture de parcours.

Saluons cette belle initiative dont nous avons tant besoin pour améliorer le mieux vivre de nos concitoyens !

La Formation du mois



PRATIQUES SEDATIVES A VISEE PALLIATIVE EN EHPAD

Vendredi 14 novembre 2024



Un nouveau droit des patients

Ce titre précise mieux la démarche autorisée par la loi Claeys-Léonetti du 2 février 2016, qui permet à une personne en fin de vie prochaine souffrant d'une maladie incurable de demander à bénéficier d'une sédation profonde et continue, maintenue jusqu'au décès, lorsqu'elle présente des symptômes réfractaires alors que tous les traitements disponibles ont été tentés.

L'accès à la pratique sédative s'inscrit dans un cadre législatif qui décrit parfaitement les conditions de mise en œuvre.

PROFESSIONNELS CONCERNES :

- OBLIGATOIRE : Binôme Médecin Coordonnateur – Infirmière Coordinatrice en EHPAD, Cadre de Soins,
- Aide-soignante, Aide Médico-Psychologique, Psychologue.

TARIFS ET INSCRIPTIONS :

Service formation d'Emeraude 58

Tél. : 03 86 21 70 95

Mail : formations@emeraude-58.com

Site : www.emeraude-58.com

Depuis le mois de septembre, deux jeunes médecins sont arrivés au Centre Hospitalier de la Charité-sur-Loire, étoffant l'offre médicale ligérienne.



Pour une médecine de proximité

Les docteurs Cliquennois et Isturiz sont deux jeunes médecins généralistes âgés de moins de 40 ans. Après avoir réalisé leur internat au sein du CHAN, ils décident de s'installer dans la Nièvre en y débutant leur carrière. L'élément décisionnel, de leur arrivée à la Charité sur Loire fut la qualité du projet qui leur a été proposé, un projet correspondant à leur attente et à leur vision de la médecine, à savoir une prise en charge de proximité centrée sur le patient.

Plus en détails

L'arrivée de ces deux médecins permet à l'hôpital Henri Dunant d'augmenter le nombre de lits du Service de soins médicaux et de réadaptation (SMR) en passant de 20 à 30 lits et de réouvrir un Hôpital de Jour (HDJ) en médecine générale. Rappelons que depuis la fermeture du service de médecine en février 2022, l'hôpital ne proposait plus ce type d'offre de soins. C'est un retour

roboratif !

Ajoutons à cette bonne nouvelle que les docteurs Cliquennois et Isturiz souhaitent, grâce au SMR, préparer au mieux le retour à domicile des patients après leur hospitalisation et travailler en partenariat étroit avec les différents acteurs locaux concernant les soins palliatifs. Certains patients carencés, ayant besoin d'une transfusion ou nécessitant des soins surveillés et réalisables en ambulatoire, pourront, sur adressage de leur médecin traitant, éviter un passage aux urgences et intégrer l'Hôpital De Jour (HDJ). Un confort de prise en soins non négligeable !

L'arrivée de ces deux jeunes médecins permet à l'hôpital Henri Dunant de renouer avec une offre de soins de proximité, relançant ainsi la dynamique de cette partie du territoire en matière de santé.

Retour sur le séjour à Versailles du FAS Le Saule (Sauvegarde 58) lors des jeux paralympiques

Nous l'avions annoncé dans notre Brève 17 de mars 2024, un groupe de personnes accompagnées par le FAS Le Saule (Sauvegarde 58) s'est déplacé à Versailles en septembre afin d'assister aux épreuves d'équitation des jeux Paralympiques. 7 personnes encadrées par trois moniteurs ont ainsi bénéficié d'un séjour de 3 jours dans la capitale.



Le lundi 2 septembre marque le grand départ. Les bénéficiaires ont tenu à nous raconter leur expérience depuis leur départ du FAS, le lundi midi jusqu'à leur retour le mercredi soir. Ils ont ainsi pu exprimer avec leurs mots l'expérience qu'ils ont vécue ainsi que les détails qui les ont marqués, à l'image du temps de trajet qui leur a paru long, les pauses dans les stations d'autoroute qui dépareillaient de leur quotidien nivernais, les restaurants le soir, les appels pour rassurer leur famille ou les nuits à l'hôtel. Ils n'ont bien sûr pas oublié de nous parler des épreuves de dressage auxquelles ils ont assisté le mardi et le mercredi et nous ont fait part de leur admiration vouée à la beauté du "spectacle". Un spectacle orchestré par des cavaliers porteurs de handicap physique et réalisant des prouesses équestres. Enthousiasmés, ils entrent dans les détails et nous livrent que lors des épreuves le mardi ils ne pouvaient pas applaudir mais faire des gestes avec

les mains car les cavaliers étaient malentendants. Qu'à cela ne tienne, ils ont pu se rattraper le mercredi !

Leur expérience fut aussi enrichissante puisqu'un volet culture était également au programme avec la visite du château de Versailles le mardi : ils se remémorent la grandeur et la beauté des pièces, tout particulièrement la chambre du roi et de la reine, les lustres, les meubles, les tableaux illuminent encore leurs yeux.

Chacun se dit prêt à recommencer si l'occasion venait à se représenter.

Félicitation au FAS Le Saule (Sauvegarde 58) pour la mise en place de ce projet !



Mise à jour du Répertoire des Ressources de la Nièvre

Depuis quelques mois maintenant nous avons mis à votre disposition un répertoire des Ressources de notre département.

Afin de vous permettre de continuer à avoir les informations des différents partenaires du territoire, le DAC 58 mène un travail de veille et de mise à jour des données qu'il a collectées et compilées dans le but de mettre en place ce répertoire.

Retrouvez dès à présent le répertoire mis à jour sur notre site www.emeraude-58.com rubrique DAC > Répertoire des ressources de la Nièvre



A vos agendas



Dépistages du Diabète

Marché Carnot : les samedis 9 et 16 novembre de 8h30 à 12h

Marché de la Grande Pature : les jeudis 7, 14, et 21 novembre de 8h30 à 12h30

Esplanade du palais Ducal : le mardi 26 novembre 2024 de 8h30 à 12h30

Ces dépistages sont gratuits et sans inscription.